



Toutes les
listes de contrôle
sous la main:
Suva Safety App
suva.ch/ssa

Protection de la peau au travail

Liste de contrôle

Accordez-vous suffisamment d'attention à la protection de la peau dans votre entreprise?
Ces facteurs constituent un risque pour la peau: substances irritantes ou allergènes, salissures, lavage fréquent des mains et port prolongé de gants imperméables à l'air.

Les principaux dangers sont:

- irritations cutanées
- eczémas et allergies (pouvant occasionner des incapacités de travail et nécessiter une reconversion professionnelle)

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

1. Remplissez la liste de contrôle.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page. Si certaines questions ne s'appliquent pas à votre entreprise, veuillez tout simplement les barrer.

2. Mettez en œuvre les améliorations requises.

Produits utilisés

- 1 Contrôlez-vous systématiquement si des **substances dangereuses pour la peau** sont utilisées dans votre entreprise?
- oui
 en partie
 non

Il s'agit de substances corrosives, irritantes, allergènes ou absorbables* par la peau.

Produits critiques: détergents, colles, désinfectants, solvants, fluides de coupe, colorants, mortiers, enzymes, conservateurs, substances chimiques réactives, etc.

- 2 Contrôlez-vous systématiquement si des activités **très salissantes pour la peau** sont pratiquées dans votre entreprise?
- oui
 en partie
 non

- 3 Possédez-vous la **documentation** permettant de connaître les propriétés et les dangers des produits utilisés ainsi que les mesures de protection requises?
- oui
 en partie
 non

Fiches de données de sécurité, recommandations des fournisseurs

- 4 Avez-vous transmis les **informations nécessaires** à tous les collaborateurs?
- oui
 non

Informations sur les dangers de causticité, les mesures de protection requises, etc.

- 5 Les **réipients remplis par les collaborateurs** eux-mêmes au sein de l'entreprise sont-ils correctement étiquetés et le personnel connaît-il les mesures de protection?
- oui
 non

Conteneurs, bouteilles, pompes de dosage, etc.

- 6 Avez-vous vérifié si vous pouviez **remplacer des produits dangereux pour la peau** par des produits moins agressifs?
- oui
 en partie
 non

- 7 Savez-vous quels sont les postes de travail comprenant des **tâches à effectuer en milieu humide**?
- oui
 en partie
 non

On entend par travail en milieu humide toute activité nécessitant une présence de plus de deux heures dans un milieu aqueux par journée de travail, le port prolongé de gants imperméables à l'air ou le lavage fréquent des mains. Le travail en milieu humide accroît sensiblement le risque d'irritations cutanées et exige par conséquent des mesures de protection spéciales pour les mains.

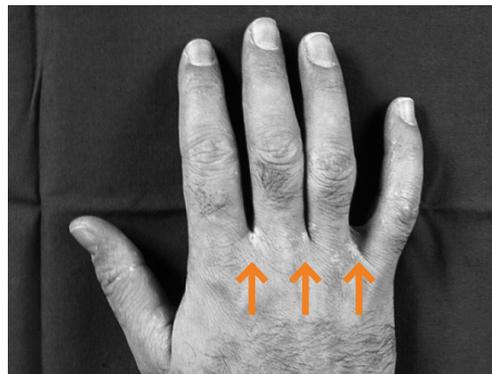
Mesures de protection individuelle

- 8 Le personnel dispose-t-il de **gants** appropriés?
- oui
 en partie
 non

Demandez conseil auprès de votre fournisseur et assurez-vous que les gants de protection utilisés soient adaptés aux tâches prévues. Vous trouverez des gants correspondant à vos besoins sur: www.sapros.ch/fr/gants

- 9 Existe-t-il dans votre entreprise des **instructions recommandant le port de gants** en cas de contact avec des substances dangereuses ou salissantes pour la peau?
- oui
 en partie
 non

* Les substances absorbables par la peau sont des substances qui pénètrent dans l'organisme à travers la peau.



1 Les eczémats dus à des travaux en milieu humide et avec des substances irritantes apparaissent très souvent entre les doigts.



2 Le symbole de danger «corrosif» signale la présence d'un risque cutané important. Des mesures de protection de la peau, telles que le port d'équipements de protection appropriés (p. ex. gants), doivent être impérativement respectées.

Un conseil

Demandez à vos collaborateurs s'ils sont satisfaits des produits de protection cutanée à leur disposition. Les réticences des collaborateurs vis-à-vis de certains produits de protection expliquent parfois pourquoi les mesures de protection sont négligées. Si un produit est mal toléré, essayez de trouver un produit de substitution.

10 Le personnel dispose-t-il de **lotions ou de crèmes de protection de la peau** adaptées aux dangers spécifiques de votre entreprise? oui
 en partie
 non

Ces lotions ou crèmes sont à appliquer sur les mains et les avant-bras avant le travail. (Fig. 3 et 4)

11 Le personnel dispose-t-il de **produits qui nettoient correctement tout en protégeant la peau**? oui
 en partie
 non

Demandez conseil à votre fournisseur de produits de protection cutanée.

12 Le personnel dispose-t-il d'une **crème de soin cutané** à appliquer une fois le travail terminé? oui
 en partie
 non

13 Les **points d'eau** sont-ils équipés d'installations appropriées et sont-ils régulièrement entretenus par le personnel compétent? oui
 en partie
 non

- Installations: température de l'eau réglable.
- Entretien: remplissage des distributeurs de savon et de crème, ajout de serviettes et rouleaux de papier et nettoyage des lavabos au moins une fois par jour.



3 Il ne faut pas oublier d'appliquer une crème de soin et de protection entre les doigts.

Organisation

14 Empêche-t-on par des **moyens techniques**, lorsque c'est possible, que la peau entre en contact avec des substances irritantes, corrosives ou allergènes? oui
 en partie
 non

Exemples: utilisation d'un panier pour le nettoyage des pièces, contact de la peau uniquement après le rinçage, usinage au moyen de systèmes fermés.

15 Existe-t-il un **programme de protection de la peau** en faveur de l'utilisation de crèmes protectrices, de produits nettoyants pour les mains et de crèmes de soin? (Tableau 1) oui
 en partie
 non

16 Lorsque des collaborateurs présentent des **lésions cutanées** aux mains, sont-ils adressés systématiquement à leur médecin de famille ou au médecin de l'entreprise? oui
 en partie
 non

17 Connaissez-vous le **nombre précis de cas d'affections cutanées dans votre entreprise**? oui
 non



4 Bien protéger sa peau, c'est aussi mettre de la crème autour des ongles.

Principaux dangers	Moyens de protection de la peau	Produits pour laver la peau	Produits de soin de la peau	Gants de protection
	Avant le travail et après les pauses	Après le travail et avant les pauses	Une fois le travail terminé	
Lavage et désinfection fréquents des mains	Produit 1	Produit 2	Produit 3	
Nettoyage de l'installation X				Gants type 1
Fluides de coupe Y	Produit 4	Produit 5	Produit 6	
Colle Z	Produit 7	Produit 8		Gants type 2

Tableau 1 Exemple d'un plan de protection de la peau. Faites traduire ces plans, si besoin est, pour le personnel de langue étrangère.

Formation, comportement humain

- 18 Le personnel d'encadrement contrôle-t-il et impose-t-il le respect des prescriptions en vigueur en matière de protection de la peau et d'hygiène?
- oui
 en partie
 non
-
- 19 Le personnel d'encadrement informe-t-il suffisamment les collaborateurs sur les risques d'affections cutanées et les mesures de protection à respecter?
- Instruisez en particulier les nouveaux collaborateurs sur les mesures de protection de la peau.
- oui
 en partie
 non
-
- 20 Y a-t-il dans votre entreprise une personne disposant de **connaissances de base en matière de protection de la santé, d'hygiène et de protection de la peau**?
- Si non, nous vous conseillons de faire appel à un spécialiste pour assurer la protection de la santé dans votre entreprise.
- oui
 non
-

Principes de protection de la peau à l'aide de produits de protection spéciaux

1. Protection cutanée avant le travail

Appliquez des crèmes protectrices avant le travail et à la fin des pauses. S'il y a plusieurs utilisateurs, installez un distributeur.

2. Lavage des mains

Utilisez toujours des produits de nettoyage cutané ménageant la peau. L'utilisation fréquente de produits agressifs (avec ou sans substances abrasives) abîme la peau. N'utilisez des produits de nettoyage cutané abrasifs qu'exceptionnellement en cas de salissures extrêmes. N'oubliez pas de surveiller si les parties de la peau régulièrement très sales sont bien protégées. Plus d'infos: www.suva.ch/protection-peau

3. Soin des mains après le travail

Appliquez une crème de soin après le travail sur les mains très sollicitées (après un travail en milieu humide ou nécessitant le port prolongé de gants en caoutchouc).

4. Gants appropriés

Pour les tâches entraînant un contact avec du matériel infectieux ou des substances toxiques, corrosives, allergènes ou irritantes, il faut porter des gants appropriés, car une crème de protection ne suffit pas pour protéger les mains dans ces cas-là.

Infos complémentaires

- www.suva.ch/protection-peau
- Brochure «Protection de la peau au travail», www.suva.ch/44074.f
- Film «Napo dans: Protégez votre peau!», www.suva.ch/protection-peau > Outils > Films
- Dépliant «Trois conseils pour des mains saines», www.suva.ch/84033.f
- Offres du marché des produits de sécurité sur Internet: www.sapros.ch/fr/protection-de-la-peau
www.sapros.ch/fr/gants
- Cours de prévention des dermatoses professionnelles: www.2mains.ch

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

